



# Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle

## Formation Qualifiante **Modulaire**

### Le métier-les missions

Le conseiller en insertion professionnelle (CIP) favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion (en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits...).

Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les freins rencontrés.

Le CIP accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi, la formation et les services dématérialisés. Afin de favoriser les interactions entre les publics et leur environnement socio-économique, il s'appuie sur ses connaissances du bassin d'emploi, du marché du travail, de l'offre de formation, des dispositifs et des aides.

**Appelé aussi** : Accompagnateur à l'emploi, Chargé d'accompagnement social et professionnel, Conseiller à l'emploi, Conseiller des missions locales, conseiller en évolution professionnelle.

### Types d'emplois accessibles

Conseiller en insertion professionnelle, Conseiller en insertion sociale et professionnelle, Conseiller emploi formation, Conseiller à l'emploi, Chargé d'accompagnement social et professionnel, Chargé de projet d'insertion professionnelle, Accompagnateur socioprofessionnel.

### Suites de parcours possibles

Licence professionnelle en intervention sociale ou en psychologie (Diplôme de niveau Bac+3), Formation du secteur social (diplômes d'état) ...

### Validation visée

Titre professionnel de niveau 5 (BAC +2) de  
**Conseiller en Insertion Professionnelle**

**Equivalences / Passerelles autres certifications :**  
Pas de liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

**Durée** (indicative et ajustable selon les besoins des personnes)

**1055 H (maximum pour tous les modules)**

**245 H de formation en situation de travail en entreprise**

### Objectifs

A la fin de la session, les participants seront en capacité de :

#### ⇒ **Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé**

- Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique.

#### ⇒ **Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle**

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- Accompagner la réalisation des projets professionnels ;
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Analyser sa pratique professionnelle.

#### ⇒ **Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle**

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable.

→ Compétences transversales de l'emploi : Intégrer la prévention des risques professionnels dans son travail.

### Programme de la formation

Certificat de **Compétences Professionnelles**

**Module CCP1** Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé (BC1 : RNCP403BC01)

**Module CCP2** Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. (BC2 : RNCP403BC02)

**Module CCP3** Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle (BC3 : RNCP403BC03)

**Autres Modules** Remise à Niveau

## Conditions d'accès

### Prérequis, Aptitudes & savoir être requis :

- La maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter) est nécessaire
- Connaissances de base dans le domaine niveau 4 (IV)) et/ou expérience professionnelle dans le secteur souhaitée (stage/emploi...)
- Être attentif et bienveillant, savoir s'adapter à la personne en face de lui. Aisance relationnelle, dans la communication à l'oral et à l'écrit. Avoir le sens de l'analyse. Être rigoureux et organisé. Forte motivation pour la relation d'aide aux personnes. Assurer le lien avec les partenaires.

### Personne en Situation de Handicap (PSH) :

- Adaptation du dispositif d'accueil pour les personnes en situation de handicap (le cas échéant)
- Des référents handicaps sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires...
- Personnalisation du parcours → déploiement de mode de compensation

## Modalités de recrutement et délais d'accès

Information collective ou Rendez-Vous individuel et Entretiens de positionnement (ICOP/RDVIP)

→ Se Munir d'un **CV et de VOS IDENTIFIANTS D'ACCES A VOTRE EMAIL** (votre email et votre mot de passe)

### Phase de positionnement :

- Passation de tests de positionnement + Entretien individuel de motivation
- Analyse du CV + Détermination d'un Plan Individuel de Formation

Information/réponse suite candidature: le candidat sera informé dans les jours suivants la dernière ICOP et/ou RDVIP

## Publics Visés

- Demandeur d'emploi inscrit au Pôle Emploi, indemnisé ou non
- Travailleur Non-Salarié (TNS)
- Salarié
- Jeune (16-25 ans)
- Personne en Situation de Handicap (PSH)

## Prochaine(s) session(s)

**Plusieurs sessions sont programmées tous les semestres.**

Nous contacter pour obtenir les dates et lieux précis, à l'adresse suivante : [dg-martinique@aecd.fr](mailto:dg-martinique@aecd.fr)

## Méthodes mobilisées

### Formation individualisée :

La méthodologie repose sur les principes fondateurs de l'éducation cognitive. Elle est individualisée dans les parcours qu'elle propose, les contenus dispensés, la pédagogie mise en œuvre et dans le suivi personnalisé des apprenants.

Elle s'appuie sur la mise en œuvre de phases de travail individuelles et collectives à partir d'outils ludiques, attractifs et innovants (plateforme LMS, Serious Games...)

### Equipements et outils :

Postes informatiques équipés des logiciels bureautique, accès à internet haut débit, accès à la FOAD, imprimante, photocopieur, vidéoprojecteur...

Supports pédagogiques et exercices d'application fournis à chaque stagiaire - Mise en Situation Professionnelle – FOAD – Escape Games.

## Modalités d'évaluation

- Evaluation formative et auto-évaluation tout au long de la formation.
- Livret d'évaluation en cours de formation renseigné à partir des résultats des évaluations tout au long du parcours.
- Attestation de fin de formation, bilan individuel à la fin de la formation.

## Modalités de certification

**Titre professionnel :** Inscription à la session de validation du titre ou CCP visé en fin de formation.

**Possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétences.**

En cas d'échec ou de réussite partielle au titre professionnel, le candidat peut se présenter aux autres CCP constitutifs du titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre. Le candidat dispose d'un délai maximum d'un an suite à la fin de validité du titre pour se présenter au titre sans formation complémentaire si candidat issu d'un parcours de formation. Dans le délai d'un an, le candidat ne peut se présenter à plus de trois sessions du titre visé.

### Lors de la session de validation au Titre :

#### Mise en situation professionnelle (45 min) :

La mise en situation d'une durée de 30 minutes s'effectue dans une salle permettant la conduite de l'entretien avec un comédien jouant le rôle de la personne accueillie, et l'observation par le jury placé en retrait. Préparation 15 mn

**Entretien technique (40 min) :** le candidat dispose de 20 minutes pour réaliser par écrit la synthèse de l'entretien d'accueil et pour analyser sa pratique. Il remet sa synthèse de l'entretien au jury, la présente oralement ainsi que son analyse de pratique et le jury questionne (environ 20 minutes).

#### Questionnement à partir de productions (60 min) :

2 parties : 1. Présentation orale par le candidat (durée totale : 20 mn). 2. Questionnement par le jury à partir de la présentation écrite et orale du candidat (durée totale : 40 mn).

**Entretien technique et final avec le jury (30 min) :** permet de vérifier le niveau de maîtrise de l'ensemble des compétences requises pour l'exercice des activités du titre visé/d'échanger sur l'expérience (support : DP).